Lapeyrouse

informations municipales

Visite Ministérielle

Monsieur René SOUCHON, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture coupe le ruban à l'entrée de l'Ecole.

Visite des salles de classes. Celle du cours élémentaire

Monsieur le Secrétaire d'Etat entouré de Mr le Préfet, le Maire, Mr POURCHON Président du Conseil Régional, Mr CHARASSE sénateur, Mr TOUCAS conseiller général...

LAPEYROUSE

1984

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente

Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Le temps du bilan de fin d'année est une nouvelle fois arrivé.

Mon propos de ce jour est une double interrogation. Fallait-il le faire ? Ai-je bien fait ?

J'ai souvenir qu'âgé de dix-huit ans, je rencontrais un conseiller municipal de notre commune à l'époque où était intervenu un vote négatif des propriétaires sur la mise en oeuvre de la procédure de remembrement.

Quelle déception il y avait chez cet homme ! Quelle incompréhention de ma part que l'on n'ait pas voulu voir l'avenir communal.

Aussi, dès le 24 septembre 1977, sur ma proposition, le conseil municipal, à une faible majorité, a demandé que le remembrement se fasse ; il a été ordonné par arrêté préfectoral le 20 juin 1980.

Que de réunions, concertations, conciliabules, palabres, contestations, colères, fausses et vraies, pour terminer cette opération en 1984 à la satisfaction du plus grand nombre pour ne pas dire de tous.

Plus de soixante dix kilomètres de voirie ouverte, soixante de chemins empierrés, près de soixante quinze kilomètres de clôtures posées, environ deux cents d'arrachage de haies, talus et murs ; Qui se rappelle l'état de la voirie communale où le passage des engins nécessitait acrobatie et patience lorsqu'il n'était pas simplement impossible ?

Qui regrette aujourd'hui l'effort consenti par tous ? Comme toujours, il y a les désagréments du moment de l'exécution, bien vite suivis du réconfort de la situation nouvelle.

Demander l'effort, exiger l'indispensable modernisation, avec ses bouleversements et ses difficultés n'est jamais, dans un premier temps, accepté de gaieté de coeur par nos concitoyens.

Pourtant, il n'y a pas d'autre voie et ce à tous les niveaux.

Je vous remercie de l'avoir compris dans cette période difficile et vous souhaite à tous mes meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

Jean MICHEL
Maire
Conseiller Régional.

HISTOIRE LOCALE

Le XIXe siècle : L'Apogée

La fin du XVIIIème siècle avait été très prospère ; il y avait plus de 1 400 habitants en l'an 1800. Le XIXème siècle vit une montée régulière mais beaucoup plus lente qui devait donner un maximum vers 1886. Dans une délibération de cette époque, Pierre DURANTHON parle de 1 700 habitants, il semble cependant que ce chiffre ait été un peu "gonflé" pour les besoins de la cause : il s'agissait d'obtenir l'appui du Préfet pour la création d'un nouveau cimetière. Plus tard, il se plaint de ce que le recensement de 1891 accusait une perte de 44 habitants : la courbe déclinante était déjà commencée, c'était sans doute l'époque des premiers départs vers PARIS ou CLERMONT-FERRAND ce qui ramena peu à peu la population à 1 530 au recensement de 1912.

Après le milieu du siècle, il y eut un grand bouleversement : l'arrivée du chemin de fer ouvert en 1860 jusqu'à LAPEYROUSE, en 1868 de LAPEYROUSE à SAINT-ELOY, en 1869 jusqu'à GANNAT après la construction par EIFFEL du viaduc sur LA BOUBLE, des ouvrages du BELLON, de ROUZAT et de NEUVIAL. Dès lors, la vie économique de LAPEYROUSE fut transformée ; le centre économique qui se situait du Bourg à La Maison Rouge se déplaça vers le "Bas", le peuplement se modifia aussi. L'isolement du pays était rompu.

La fin du XVIIIe siècle

Examinons de plus près la vie au XIXème siècle en faisant d'abord un peu de rétrospective sur la fin du XVIIIème. La Révolution n'avait que peu affecté nos campagnes. Les dames DE DURAS après leur acquittement quittèrent sans doute LE PERROUZE ; on perd leur trace ; d'ailleurs, ce nom DE DURAS n'était apparu au pays qu'au milieu du XVIIIème siècle. Comment étaient-ils venus chez nous ? Sans doute par une union (mariage avec une DE GOUZOLLE DE BEAUVOIR). Venaient-ils de la GUYENNE où la famille DE DURAS fournit 3 maréchaux à la France dont l'un était neveu de Turenne ? Il ne paraît pas impossible qu'il y ait eu quelque lien de famille quand on sait que les "Bitous" venaient de Guyenne et qu'il y avait des DURAS vers RANDAN et que Louis de DURAS était garde-royal auprès de Sa Majesté Louis XVI.

Nous avons vu l'an passé que la période du Directoire et du Consulat fut caractérisée par des records de naissance dans notre commune : 54 en l'An VII et 55 en l'An VIII et peu de décès.

L'artisanat progresse encore, on trouva en plus :

- comme tixerands : Charles BOBIER à La Corre, François MARTIN au Bourg, Gilbert BOURILHET au Bourg, Jean BUVAT à La Loge, Jacques GIDEL et Mathieu DAFFIX au Créchol.
- comme potiers de terre : Gilbert MALLERET aux Chemins et Gilbert GUILLAUMIN
- comme sabotiers : Joseph GIDEL, Pierre et François DEBOUDARD au Bois de Pralon
- comme voiturier : Pierre DUMAS au Vernet.

Enfant trouvé : Le 12 juillet 1793 fut trouvé au village de MONTMIRAL devant la porte de Gilbert MARTIN (marié à Simone JANTON) un enfant du sexe masculin ; le juge de Paix de MONTAIGUT, Illide SIMONNET décida que l'enfant s'appellerait François MONTMIRAL.

En 1793, la création d'un département des Combrailles avec pour chef-lieu MONTLUCON ayant été écartée par l'Assemblée, LAPEYROUSE fut incorporé au département du PUY-DE-DOME, tandis qu'ECHASSIERES, malgré les véhémentes protestations des habitants fut rattaché à l'ALLIER.

Le 1er Empire

Les naissances baissèrent quelque peu et les décès furent assez nombreux. Il y avait beaucoup de mortalité enfantile ou de l'adolescence ; les adultes aussi mouraient jeunes ce qui explique la faible progression de la population surtout à la fin de l'Empire où les victimes des guerres se firent plus nombreuses. Ainsi de juin 1810 à fin 1813 il y eut 8 décès de soldats dans notre commune, soit :

- 20 juin 1810 : Joseph DUFRAIGNE réformé de la 32ème légère décédé à TOULON
- 5 janvier 1811 : François AUTHOUR, 38 ans, légion d'honneur, sous-lieutenant au 5ème régiment d'Artillerie, décédé en la place impériale d'AUCHE
- 4 mai 1812 : Jean DUFRAIGNE, 1er régiment, 5ème bataillon, fils de François et Elisabeth BARATIER
- 1 janvier 1813 : Gaspard, Mathieu MARTIN, chasseur au 2ème régiment léger, 3ème bataillon, 3ème compagnie, 19 ans (un Marie-Louise!) décédé à l'hôpital de PARIS 12è.
- 1 janvier 1813 : Antoine THOMAS décédé à l'hôpital de la FERE, soldat à la 3ème compagnie d'infanterie de ligne
- 22 mai 1813 : Jean LAFORET, fusilier au 4ème de ligne, décédé des suites de fièvre à CHAARBOURG (SARREBOURG ?)
- 12 août 1813 : Antoine GUILLIOMAIN décédé à l'hôpital de MELITZ suite de fièvre, fusilier au 4ème de ligne, 4ème bataillon
- 13 septembre 1813 : Charles ROCHE (38 ans) décédé à l'hôpital militaire de LAFAGUE.

La Restauration

La période de la Restauration fut calme à LAPEYROUSE ; l'autorité et la compétence du maire, Jean-Baptiste AUTHOUR, bonapartiste rallié aux Bourbons, puis à Louis Philippe permirent de franchir ces périodes agitées sans encombre . L'Eglise fut dotée de deux cloches au début de la Restauration (ce sont encore les cloches actuelles).

La période « Louisphilippine » vit un vaste transfert de fortunes au profit de la bourgeoisie au détriment souvent des nobles ultras ("collabos" du régime de Charles X) chassés de leurs terres par la Révolution de 1830.

Une certaine légende veut que les 3 tilleuls de la Place soient le symbole des Trois Glorieuses de 1830.

Il y eut une certaine prospérité à cette époque ; le Château de Bruges commença à s'édifier par sa partie Ouest sur l'emplacement d'une ancienne ferme.

Il y eut aussi une certaine organisation administrative ; l'ancien cadastre d'ailleurs très bien fait date de cette époque.

Le Second Empire

La période du Second Empire fut très prospère mais très agitée. Presqu'au début, il y eut la meurtrière guerre de Crimée (1854-1856) qui provoqua à LAPEYROUSE deux fois plus de morts que la guerre de 1870-71 (6 morts contre 3 pour cette dernière).
Les 6 morts de la guerre de Crimée :

- 23 janvier 1855 : Antoine THEVENIN, 22 ans, mort à KAMIESHE (Crimée) fils de Gabriel et Françoise DANIEL
- 22 février 1855 : Pierre FERRANDON, 25 ans, décédé à l'hôpital militaire de CONSTANTINOPLE
- 15 avril 1855 : François BERTHON, 23 ans (né le 3-6-1832) fusilier au 74ème de ligne décédé à ACHIFFLIK près de CONSTANTINOPLE fils de Gilbert et de Marie BRUN. Son frère Jean-Baptiste habitait à La Loge.
- 31 juillet 1855 : James GERVAIS né le 31-3-1830 fils d'Annet et de Suzanne BOURILHET 83ème régiment de ligne mort de la fièvre typhoïde à l'hôpital de CHERBOURG
- 19 septembre 1855 : Antoine LANDRIEVE fils de Gilbert et Françoise DAFFIX mort dans l'ambulance à KAMIESCH (Crimée) du choléra, à 22 ans.
- 7 février 1856 : Louis DUMAS, fils de Gilbert et Rosalie ALAJOUANINE de La Faye, mort du typhus dans l'ambulance .

Au total, 3 morts au combat et 3 victimes des épidémies.

PEU APRES EUT LIEU LE GRAND EVENEMENT ET LE GRAND BOULEVERSEMENT DU SIECLE : LE CHEMIN DE FER A LAPEYROUSE.

Le train put arriver à LAPEYROUSE en 1860 (avant CLERMONT-FERRAND) puis à SAINT-ELOY en avril 1865 mais seulement pour le charbon et le compte des houillères jusqu'en 1869, date du rachat par le P.O., puis jusqu'à GANNAT en 1869.
En 1869, l'impératrice Eugénie se rendant à NADES au pavillon de chasse de son beau-frère Mr le Duc de Morny, passa sur la nouvelle ligne.
La fin de l'empire était proche avec la guerre de 1870-71 : 3 morts à LAPEYROUSE.

- 9 novembre 1870 : Pierre DUMAS, 25 ans (né le 11-5-1845) fils d'Antoine et Marie CAILLOT, mort de la variole à l'hôpital civil d'ANGERS
- 6 janvier 1871 : Mathieu GAZUT, fils de Jean et Catherine MARTIN, soldat au 32ème mobile de l'armée de La Loire, décédé à l'hôpital ST-Célestin à BOURGES
- 5 février 1871 : Lucien MICHEL, fils de François et Jeanne ROBERT, 32ème régiment décédé à AUDINCOURT (Doubs).

La Vie Municipale : Les Maires depuis la Révolution

Les différents maires :

- Jean MICHEL né à La Villatte du 6 janvier 1793 au 18 avril 1798
- Jean DEPLAIGNE de 1798 à 1806

Ces deux maires furent élus avec leurs conseillers par les seuls citoyens actifs payant un impôt égal au moins à 3 journées de travail (160 électeurs inscrits pour 1305 habitants en 1795 soit environ la moitié des hommes majeurs).

Sous le premier empire, maires et conseillers furent désignés par les Préfets. Ainsi, DEPLAIGNE fut reconduit dans ses fonctions par le pouvoir impérial puis Antoine GUILLERMET fut désigné et resta jusqu'en 1815.

Ce système continua de fonctionner sous la Restauration, ainsi Jean-Baptiste AUTHOUR fut nommé maire en 1815 et le resta jusqu'en 1840. Il était né en 1764 et avait eu un frère célibataire sous-lieutenant de l'Empire, titulaire de la légion d'honneur qui était décédé à AUCH à 38 ans en 1811, victime des guerres impériales.

Puis il y eut Gabriel GUILLERMET descendant d'Antoine qui fut nommé maire en 1840 et le resta jusqu'en 1854. Sous Louis PHILIPPE, les maires continuaient d'être nommés ; ils le furent d'ailleurs jusqu'en 1886 ; les conseillers étaient élus par un collège restreint d'électeurs (le cens était très élevé).

En 1854, François MICHEL né à La Villatte fut nommé maire par le pouvoir impérial, il le resta jusqu'en 1878.

Puis vint Jean-Baptiste-Félix ROUDAIRE de 1878 à 1886 (construction de l'Ecole en 1881-1882).

Pierre DURANTHON (avril 1886-fin 1893) fut le premier maire véritablement élu par le suffrage universel à la suite de la loi du 5 avril 1884.

Puis vint Claude GUILLOT jusqu'au 17 mai 1896.

Les élections de 1896 donnèrent un conseil "ingouvernable". Comme il y avait 16 conseillers, il y eut 8 contre 8 et l'année 1896 fut l'année des 3 maires du 17 mai 1896 au 27 mai 1896, Philippe MARTIN du Cluzeau, puis Jean-Baptiste ROUDAIRE du 27 mai 1896 à 1900 puis à nouveau Claude GUILLOT. Les élections avaient lieu tous les 4 ans. A partir de 1920 les élections ont lieu tous les 6 ans. Félix BRUN fut élu jusqu'en 1912 puis François DUJON jusqu'au 1-1-1920 puis Alphonse MARTIN du 1-1-1920 à mai 1953 Marcel LECHIER de 1953 au 31 mars 1965, Jean-Baptiste BARTHOUX de mars 1965 à mars 1977 depuis mars 1977, Jean MICHEL.

Le Personnel Communal

Au cours de cette année 1984, nous avons eu à déplorer le départ en tant qu'employé communal de Monsieur Louis BELTRAN.

Lors d'une brève cérémonie, le Maire devait lui dire que son départ ne laisserait que des regrets pour tous ceux qui ont eu à apprécier sa courtoisie, son travail efficace et bien fait, son caractère joyeux.

Le conseil municipal lui souhaite de retrouver très bientôt un autre emploi, ce dont il ne doute pas.

Dans sa séance du 20 octobre, le conseil municipal a émis un avis quant au recrutement d'un nouvel agent communal et a proposé au maire de recruter Monsieur Pascal PERRIN ce qui a été fait par arrêté en date du 27 octobre. Monsieur PERRIN est embauché en qualité d'ouvrier professionnel de 1ère catégorie.

Dans le cadre de l'ouverture d'une classe maternelle à la rentrée de septembre 1984, le conseil municipal a créé un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles. Après dépôt de candidatures et avis du conseil municipal, le maire, par arrêté en date du 21 août, a nommé Madame Christiane CHARRIERE au poste ainsi créé.

A 1'heure actuelle, c'est Madame Suzanne GAUVIN qui est maîtresse de la classe chaque matin. L'après-midi, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Jean SERRE qui est resté jusqu'aux vacances de Toussaint. Depuis le 6 novembre, c'est Monsieur Alain MICHALAK qui succède à Monsieur SERRE.

Les élèves et leurs maîtres bénéficient d'un cadre entièrement rénové avec mise à disposition de deux salles, l'une de travail et l'autre de repos, jeux et toilettes. Il est à espérer que tous sauront garder ce cadre accueillant sans le détériorer.

De plus, du matériel spécifique pour une maternelle a été acquis : petites tables, chaises, bancs, table à pâte à modeler, table à eau, poutre et podium d'équilibre, chevalet à peinture, petits lits pour repos, etc...

Cette école maternelle semble bien répondre aux besoins manifestés puisqu'à ce jour, 25 élèves y sont inscrits.

LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles...)	123 750	8,30 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	232 050	15,53 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la voirie, électricité, assurances...)	152 500	10,20 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S.)	200 800	13,43 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	77 600	5,19 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (Impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	95 704	6,40 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	290 293	19,42 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	321 793	21,53 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	171 385	1,66 %
REGLEMENT DE DETTE	301 500	2,93 %
ACQUISITION DE TERRAINS - MATERIEL	45 304	0,44 %
BATIMENTS COMMUNAUX (cantine, salle polyvalente)	347 370	3,37 %
VOIRIE - CIMETIERE	84 994	0,83 %
TOUT-A-L'EGOUT	479 864	4,66 %
REMEMBREMENT	8 868 630	86,11 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (branchements tout-à-l'égoût)	7 000	0,46 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyer, concessions de cimetière)	20 000	1,30 %
PRODUITS FINANCIERS (intérêts des prêts et créances)	70	0,00 %
RECOUVREMENTS (recouvrement sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire)	24 770	1,61 %
RECETTES FISCALES INDIRECTES (attribution de garantie attribution de répartition)	534 256	34,72 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasse)	11 460	0,74 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	828 000	53,81 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	113 312	7,36 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	157 660	1,45 %
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	153 810	1,41 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	321 793	2,95 %
DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT	198 808	1,82 %
EMPRUNTS	1 201 000	11,02 %
RECUPERATION DE LA T.V.A.	160 000	1,47 %
REMEMBREMENT	8 705 000	79,88 %

D E P E N S E S

En 1984

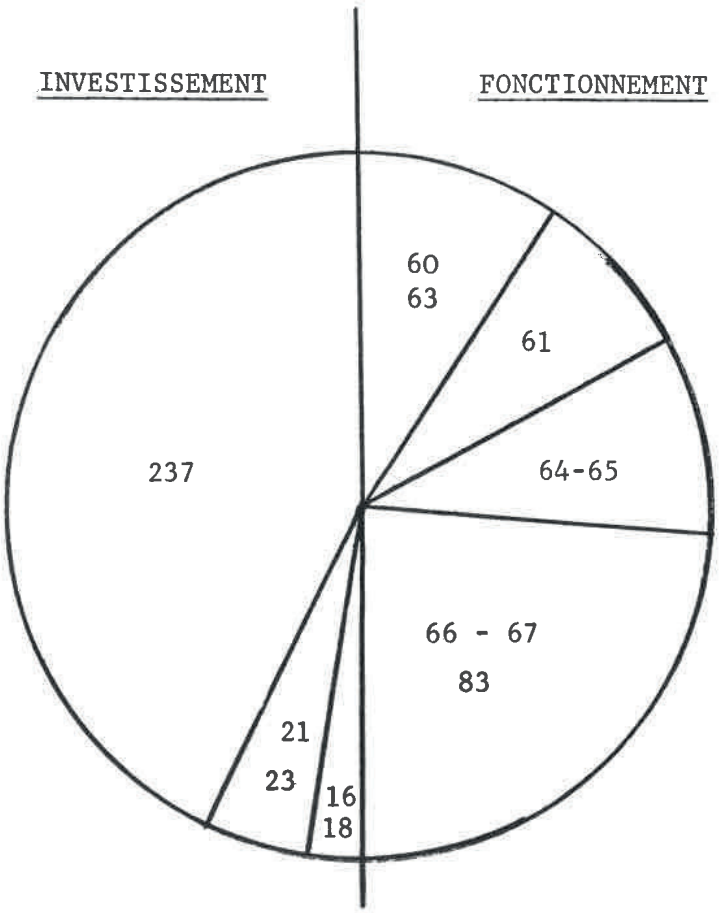

FONCTIONNEMENT

Comptes :	60 :	fournitures scolaires, de bureau, combustibles	123 750 F
	63 :	travaux et services (entretien voirie, matériel.....	100 000 F
		assurances, électricité, eau)	52 500 F
	61 :	frais de personnel : salaires	169 750 F
		charges sociales	62 300 F
	64 :	contingent pour dépenses d'aide sociale	63 000 F
		contingent pour service d'incendie	12 600 F
		charges intercommunales (C.E.S., SICTOM)	122 000 F
		participations diverses	2 700 F
	65 :	subventions allouées aux sociétés locales + jouets de Noël	77 600 F
	66 :	frais de gestion générale	16 500 F
		reliure et frais de P.T.T.	29 000 F
		indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	50 000 F
	67 :	frais financiers (intérêts des emprunts et frais de dossier)	290 293 F
		83, prélèvements pour dépenses d'investissement	321 793 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	16 :	remboursement d'emprunts	171 385 F
	18 :	règlement de dettes	301 500 F
	21 :	acquisition de terrains et matériel	45 304 F
	232 :	bâtiments communaux	338 019 F
		cantine, salle polyvalente	9 351 F
	233 :	voirie	1 956 F
		cimetière	83 038 F
	237 :	remembrement	8 868 630 F
	2335 :	tout-à-l'égoût	479 864 F

R E C E T T E S

En 1984.

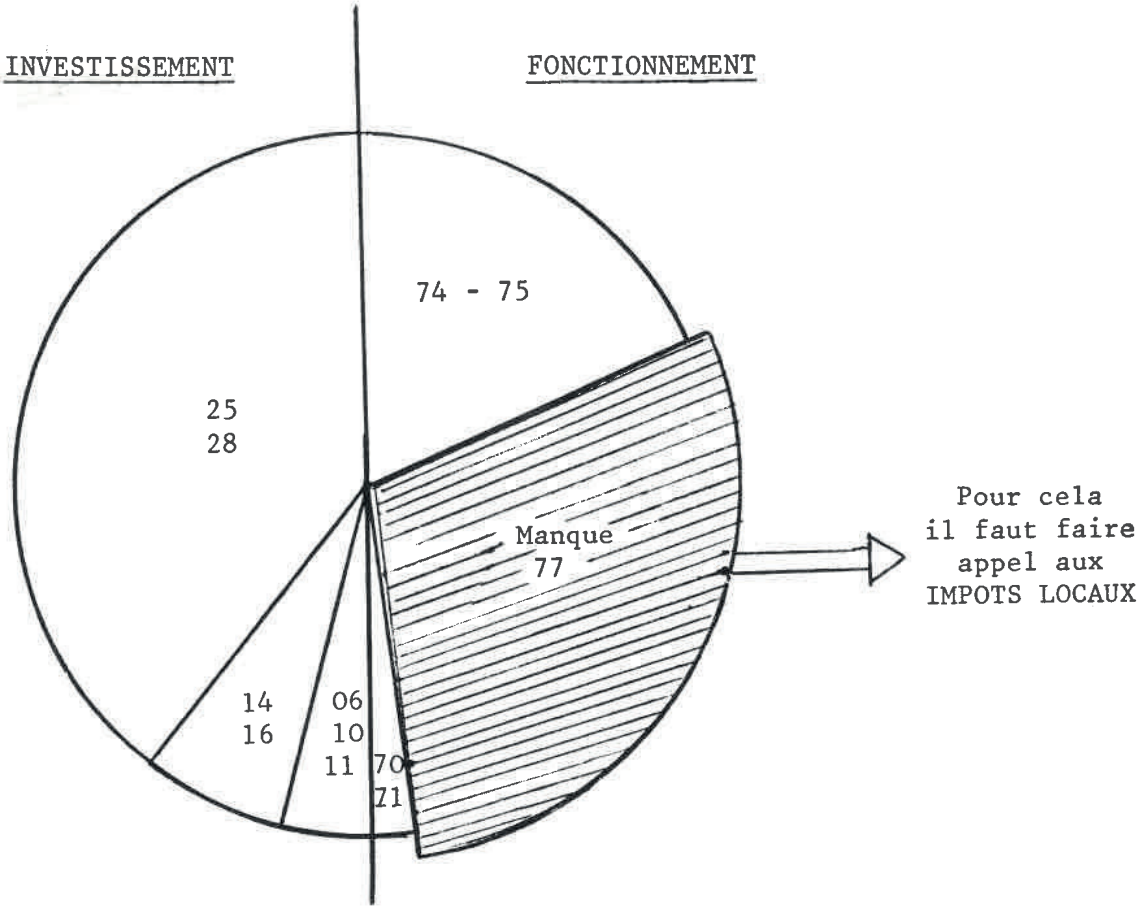

FONCTIONNEMENT

Comptes :	74 :	dotation globale de fonctionnement	190 250 F
		impôts sur les ménages	106 376 F
		potentiel fiscal	102 599 F
		dotation minimum de fonctionnement	109 531 F
	75 :	impôts indirects (att. sur permis de chasser)	760 F
		taxe additionnelle aux droits de mutation	10 000 F
	77 :	contributions directes	828 000 F
	70 :	produits de l'exploitation	7 000 F
	71 :	location d'immeubles	20 000 F
	73 :	recouvrement de frais de chauffage	14 770 F
		autres recouvrements (subvention bâtiments communaux, animation culturelle, etc...)	10 000 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	11 :	prélèvement sur recettes de fonctionnement	321 793 F
	10 :	subventions d'équipement	153 810 F
	06 :	excédent reporté	157 660 F
	14 :	dotation globale d'équipement	198 808 F
	16 :	produits des emprunts	1 201 000 F
	25 :	recouvrement de la T.V.A.	160 000 F
	28 :	fonds de concours (remembrement).....	8 705 000 F

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION	176 121	69 630	95 474	11 017
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES	255 604	75 195	170 011	10 398
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	576 764	210 030	336 874	29 860
+ TAXE PROFESSIONNELLE ...	345 720	110 492	214 125	21 103
+ TAXES ANNEXES (1).....	287 821	... ...	... ...	.. ...
	1 642 030	465 347	816 484	72 378

(1) les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture ..... 113 188 F
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles ..... 27 291 F
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie ..... 12 361 F
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers ..... 13 855 F
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement ..... 110 594 F
+ cotisation nationale (taxe professionnelle) ..... 10 532 F

COMMENTAIRE.

Le montant des impôts perçus sur la commune passe de 1 310 156 F en 1983 à 1 642 030 F en 1984, ce qui représente une progression de 25,33 %.

La part communale des impôts quant à elle est passée de la somme de 581 004 F en 1983 à 816 484 F en 1984 soit une augmentation de 40 %. Il s'agit, comme nous l'avions annoncé de la répercussion du remembrement qui se fera sentir sur deux années. Votre conseil municipal a en effet décidé, comme vous en aviez exprimé le souhait, de faire supporter par tous le coût du remembrement et non exclusivement par les agriculteurs, ceux-ci participant de leur côté aux efforts consentis pour les aménagements urbains (traverse du bourg, tout-à-l'égoût).

La part départementale passe de 419 929 F à 465 347 F soit une progression de 10,81 %. La part régionale a une progression de 28 %. De leur côté, les taxes annexes progressent de 13,77 %.

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1984.

Subventions du Département

- grosses réparations	22 828 F
- entretien de bâtiments	4 627 F
- spectacles	4 500 F
- travaux connexes au remembrement	1 696 250 F
TOTAL	1 728 205 F

Subvention de l'Etat ..... 150 000 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1984.

- cantine scolaire	36 000 F
- comité des Fêtes	1 800 F
- club du 3ème Age	1 800 F
- spectacles	4 500 F
- foyer laïc	1 800 F
- société de chasse	600 F
- union sportive	600 F
- anciens combattants	600 F
- combattants A.T.M.	600 F
- lutte contre le cancer	600 F
- oeuvre des pupilles des écoles	600 F
- combraille F.M.	300 F
- bureau d'aide sociale	4 600 F
- Lapeyrouse-animation	1 800 F
- association foncière	15 000 F
TOTAL	71 200 F

RÉALISATIONS

Bâtiments Communaux

ECOLES :

Par délibération en date du 14 juin, le conseil municipal décide de réaliser la réfection des classes scolaires et la transformation de deux d'entre elles en classe maternelle.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 337 373,07 F qui seront financés par un emprunt de 180 000 F à la caisse des dépôts et 50 000 F au Crédit Agricole avec une subvention du Conseil Général en 1985 de 35 % soit une somme de 129 683 F, le solde sera prélevé sur les recettes communales.

Les entreprises ayant effectué les travaux sont :

- Maurice CHEVALIER : gros.oeuvre
- Jean LECUYER : menuiserie-bois
- A. LAFONTAINE : plâtrerie
- Adrien HUGUET : carrelage
- Pierre DUPRAT : Sols collés
- Jean-Luc RONGIER : chauffage-sanitaire
- Christian BOISSONNET : électricité

Ces travaux sont réalisés sous la surveillance du maître d'oeuvre Monsieur Marcel RIBES, architecte agréé.

Il convient de féliciter les différents entrepreneurs qui ont pu exécuter ces travaux pendant les vacances scolaires et permettre ainsi à nos jeunes élèves de bénéficier de locaux flambant neufs à la rentrée.

MAIRIE :

Le siège du syndicat de Sioule et Morge étant maintenant en Mairie de LAPEYROUSE, le syndicat a recruté une secrétaire à mi-temps en la personne de Madame Chantal LAPLANCHE. Un secrétariat a été aménagé dans les anciens locaux des archives communales. Les travaux ont été financés par les fonds du syndicat de Sioule et Morge.

SALLE DU CONSEIL, BUREAU DU MAIRE, SECRETARIAT :

Suite aux opérations de remembrement et après les très nombreuses réunions et opérations d'affichage, il est apparu indispensable de revitrifier le parquet qui avait particulièrement souffert des passages successifs, il en a été fait de même pour le secrétariat.

Afin de pouvoir se servir du petit bureau jouxtant la salle du conseil, il est apparu indispensable que soit exécuté le remplacement de la paroi opaque par une large baie vitrée.

EGLISE :

Avant son départ, Monsieur BELTRAN, sur demande du maire, a procédé à l'entretien des portes de l'église ainsi que de celle de la sacristie (porte et fenêtres) De même, l'employé communal a peint les rampes des escaliers extérieurs ainsi que le portail et portes d'entrée de l'école communale.

CIMETIERE :

Il a été procédé au cours de cette année à l'achèvement des travaux concernant l'accès au cimetière ainsi qu'à la mise en place des bordures des futures allées. Depuis ce printemps, un vaste parking permet un accès plus aisé.

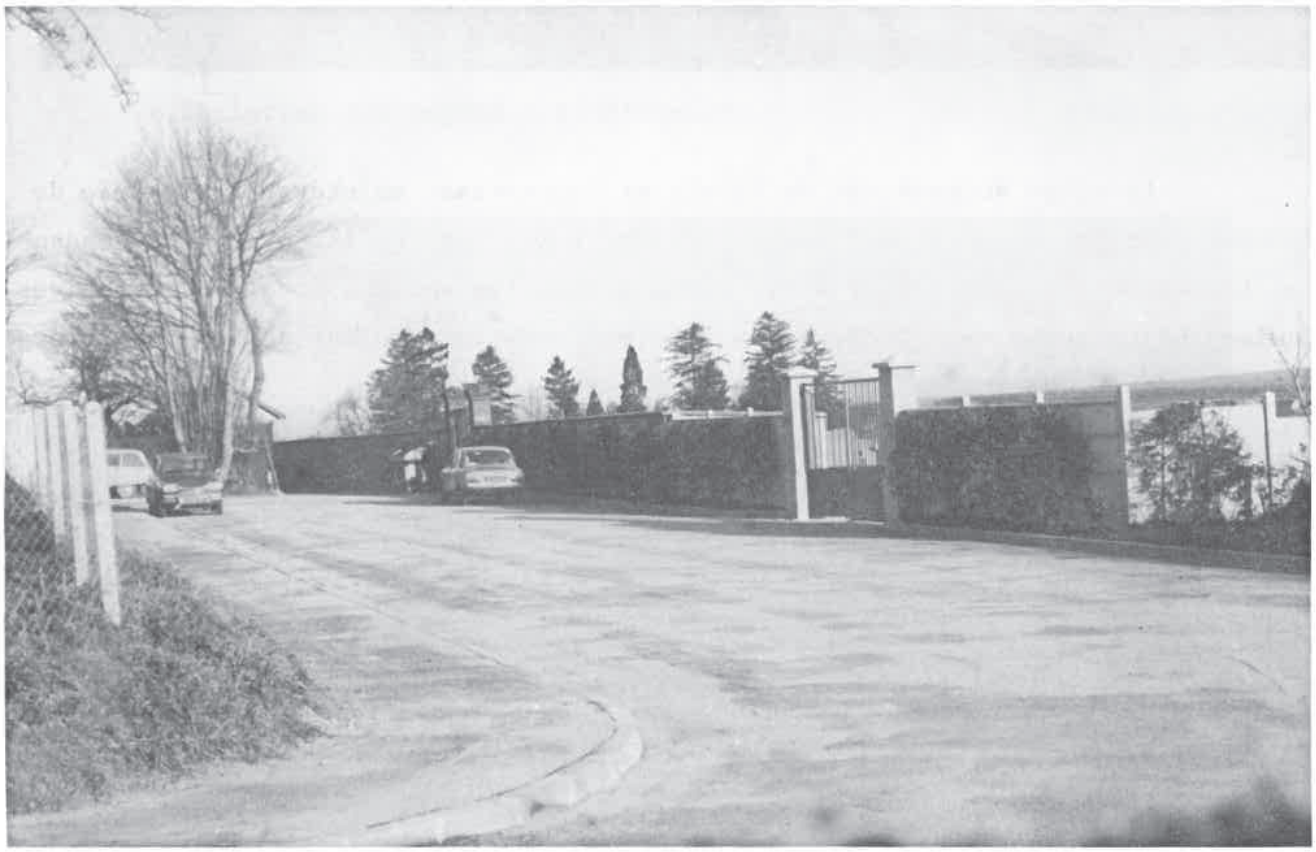

Les travaux ont été exécutés par le syndicat de voirie de MENAT pour un coût de 80 000 F. De même, il a été procédé à la clôture de la propriété de Monsieur MICHARD.

TOUT-A-L'EGOUT :

L'année 1984 a vu s'achever la dernière tranche de tout-à-l'égoût : d'une part, par la mise en fonction de la station de relèvement de La Gare et d'autre part, par la construction du réseau de la Tuilerie et Chez Jabot.

Concernant La Tuilerie, il convient de remarquer la difficulté rencontrée par le passage des voies ferrées pour rejoindre la station d'épuration d'Augères.
Des passages se situent à 5 mètres de profondeur.

REMEMBREMENT

Opérations Foncières

Depuis l'automne 1983, s'est effectuée la prise en possession des nouvelles parcelles. A l'issue de l'enquête devant la commission départementale qui s'est déroulée du 26 septembre au 26 octobre 1983, ladite commission a statué sur les réclamations formulées par les propriétaires les 27 février et 12 mars 1984 à la Préfecture de CLERMONT-FERRAND. Sur 56 réclamants, 25 ont obtenu satisfaction, pour beaucoup sur des points de détail faciles à solutionner.

Les propriétaires non satisfaits des décisions prises à CLERMONT-FERRAND avaient deux mois pour se pourvoir en appel devant le Tribunal Administratif.
8 propriétaires ont déposé un recours :
Monsieur Jean-Jacques LESCHER, Monsieur André LALLIOT, Monsieur et Madame DAFFIX, Madame GOMINET, Madame GUILLAUMIN, Monsieur HERNANDEZ, Monsieur Germain ROBIN, Madame MATHELIN.

Il a fallu ensuite établir les documents définitifs du remembrement : plans définitifs du remembrement, plans destinés au service du cadastre, procès-verbal de remembrement.

Nous sommes maintenant dans la phase finale de l'opération devant se clôturer par la publication du procès-verbal de remembrement au service des hypothèques de RIOM. Cette publication devrait intervenir en Janvier 1985 et constituera le transfert de propriété sur les nouvelles parcelles.

Les Travaux Connexes

Ces travaux connexes qui avaient débuté, rappelons-le, en fait en septembre 1983 se sont poursuivis et achevés au cours de l'année 1984.

Un appel d'offres avait été fait en 1983 pour l'ouverture de la voirie confiée pour la Zone OUEST aux entreprises CHARRIN-AUBERT-PARRA-DELORT et pour la Zone EST aux entreprises RENON-MONTEIL-FONTERAY.

Dans le cadre de ces travaux de voirie, plus de 72 kms de chemins ont été ouverts ou élargis, dont 60 kms empierrés.

Dans le mois de janvier 1984, suite à un nouvel appel d'offres ont été adjugés les travaux de remise en culture. Un premier lot a été attribué aux entreprises RENON-MONTEIL-FONTERAY (partie haute de la commune) pour un montant de 941 267,59 F T.T.C. constituant un rabais de 36 %.

La zone basse a été attribuée à l'entreprise AUBERT qui a pris en sous-traitance les entreprises CHARRIN et PARRA-DELORT pour un montant de 1 213 389,05 F T.T.C. avec un rabais de 31 %.

Il convient de souligner que le département du Puy-De-Dôme a alloué à la commune une subvention de 1 696 250 F pour 1984 pour la réalisation de ces travaux connexes.

Ces travaux ont été en général réalisés dans d'excellentes conditions et leur réception est intervenue en juin 1984. Il est à souligner le sérieux et la compétence des entreprises intervenues pour l'exécution et la diligence avec laquelle tous ces travaux ont été réalisés.

Pourtant, il s'agissait d'un chantier important comme le démontrent les chiffres ci-après :

CHEMINS :	- mise en forme	74 919 ml
	- empierrement	58 419 ml
	- haies et murs	70 750 ml
	- fossés chemins	72 454 m3
	- terrassement	67 698 m3
	- buses et drains	3 063 ml
REMISE EN CULTURE :		
	- obstacles (haies, talus, murs, chemins)...	196 876 ml
	- remise en culture, débroussaillage	547 915 m2
	- terrassement	10 361 m3
	- fossés	65 612 m3
	- buses (Ø 30 à Ø 150)	975 ml
CLOTURES :	- 1er marché	60 000 ml
	- avenant	10 500 ml
		==========
		70 500 ml

Pour les clôtures, un premier marché a été signé le 19 octobre 1983 avec l'entreprise DRIFFORD pour un montant de 1 067 400 F T.T.C.. Un avenant a été nécessaire pour un montant de 200 000 F pour permettre de terminer les clôtures le long de la voirie communale ouverte.

C'est ainsi que plus de 70 kms de clôtures ont été posées.

Il convient également de souligner la qualité des travaux exécutés par l'entreprise DRIFFORD.

A ce jour, il ne reste plus que quelques reprises à effectuer par les entreprises PARRA-DELORT et RENON.

Le maire tient à remercier tout particulièrement les membres de l'association foncière et le premier adjoint chargé des travaux pour le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de l'exécution desdits travaux. Nombreuses ont été les réunions parfois fort longues.

Fréquentes ont été les interventions à la demande de différents propriétaires sans parler des déplacements divers et réponses téléphoniques fort tardives.

Une bonne entente et une grande collaboration sont venues à bout de toutes les difficultés et ce, au bénéfice de tous.

Plus généralement, le remembrement étant maintenant terminé, que tous les participants et intervenants, que tous ceux qui ont apporté leur aide bénévole soient ici remerciés. Il s'agissait d'une tâche difficile mais votre maire a pu compter sur une grande collaboration de tous et sur une aide ô combien appréciable du département et de l'Etat.

C'est ainsi que le département a donné à la commune une subvention sur deux années de 420 millions d'anciens francs. Merci au docteur TOUCAS, notre conseiller général dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

L'Etat de son côté a financé toute l'opération foncière (géomètre, relevés topographiques, bornage, plans, publication, etc...) ce qui représente un coût dépassant les 3 millions de francs pris en totalité à sa charge.

L'Etat nous a également attribué une subvention de 150 000 F, subvention sollicitée par Monsieur le Sénateur CHARASSE.

LAPEYROUSE sait que nous pouvons toujours compter sur le sénateur CHARASSE à qui nous exprimons nos plus vifs remerciements.

PROJETS

Le Plan d'Eau

Par délibération en date du 5 septembre 1982, le conseil municipal a décidé la création d'un plan d'eau et d'une zone de loisirs entre le Bourg et La Gare.

Une superficie de 25 ha a été dégagée dans le cadre des opérations de remembrement.

La commune a donc recherché les modalités du financement d'un tel projet, modalités qui seraient le plus appropriées à ses capacités financières.

Par ailleurs, un tel projet a pour finalité le développement économique de notre collectivité.

C'est dans ces conditions, qu'a été créé avec notre voisine, la commune de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE, un syndicat intercommunal. Ont été désignés pour siéger au syndicat intercommunal : Jean MICHEL, Dominique ANDRIVON, Maurice COLAS et Nicole TOURRET. Ce syndicat a été créé par arrêté préfectoral en date du 19 décembre 1983. Deux dossiers ont été déposés, l'un au conseil régional, l'autre au conseil général. Ils ont fait l'objet d'arrêtés attributifs de subvention pour un montant respectif de 1 007 500 F et 1 657 500 F.

Une première tranche de travaux est prévue. Un appel d'offres a été lancé concernant la construction de la digue, la réalisation de deux tennis. L'ouverture des plis est fixée au 26 décembre.

Écoles

Il conviendrait, au cours de l'année 1985, de terminer la réfection des murs extérieurs de l'école, façades est et nord ainsi que de remettre en état les sanitaires de la cour.

Le financement sera assuré par la perception de la subvention départementale sollicitée.

TOUT POUR LA NATURE

B. DRIFFORD

LE BREUIL

03120 LAPALISSE - Tél. : 99.07.15

ENTREPRISE CHARRIN S.A.

TERRASSEMENTS ET TRAVAUX ROUTIERS

JOZE — 63350 MARINGUES — Tél. (73) 33.22.46

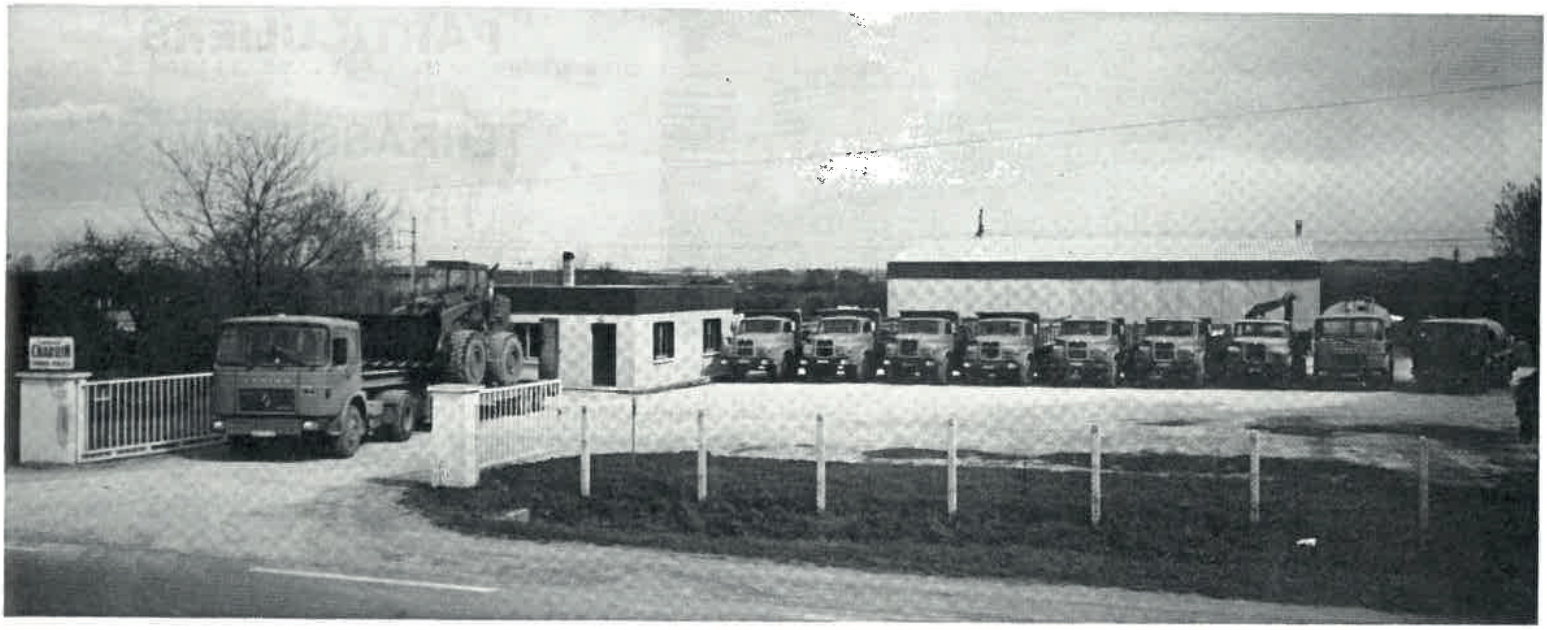

Siège Social : R. N. 6 - **ARNAS - 69400 VILLEFRANCHE** - Tél. : (74) 65.56.14

Entreprise de TRAVAUX PUBLICS

- Remembrement,
- Terrassement,
- Travaux Routiers

AUBERT Daniel

SERVIERES SAINT-SULPICE
63760 BOURG LASTIC

Tél. : (73) 21.82.78

TRAVAUX PUBLICS
ET
PARTICULIERS

TERRASSEMENTS
TRANSPORTS

René MONTEIL

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE - 63700 SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Téléphone : **85.01.69**

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES

DÉFRICHEMENT ET REMEMBREMENT • HYDRAULIQUE AGRICOLE

TRAVAUX FORESTIERS

Ste PARRA FRÈRES

LIMONS 63290 PUY-GUILLAUME

Téléphone : (70) 41.57.79

Aide Sociale et Décentralisation

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 a fixé la nouvelle répartition des responsabilités entre l'Etat et les Départements. C'est ainsi qu'à partir de 1984, le département assume totalement la responsabilité des prestations d'aide sociale et du fonctionnement de la plupart des services sociaux.

Dans le Puy-De-Dôme, le montant total des dépenses d'aide sociale a été en 1984 de 357 000 000 de francs lourds, c'est-à-dire plus de la moitié des dépenses de fonctionnement du département. On comprend donc l'importance du travail de la commission des affaires sociales du conseil général présidée par le Docteur TOUCAS, conseiller général de notre canton, dont le souci a été de limiter la progression de ces dépenses à un accroissement d'environ 6 % par rapport à l'année précédente, sans réduire les objectifs prioritaires de justice sociale et de solidarité.

Il est impossible de diminuer les dépenses d'aide sociale aux handicapés, que l'on place de plus en plus dans des établissements d'hébergement, de même que celles concernant l'aide sociale à l'enfance, car la délinquance des mineurs, toujours en augmentation, nécessite le placement de ces derniers dans des établissements spécialisés.

Par contre, on constate une légère diminution des dépenses d'aide médicale, grace à la généralisation de la Sécurité Sociale, et à l'augmentation substancielle des ressources des personnes âgées depuis 1981, ce qui permet à un plus grand nombre d'entre elles de subvenir à leurs besoins.

En ce qui concerne les frais de personnel et de bureau, il a été possible de réaliser une compression très importante, de l'ordre de 27 %.

En effet, un accord de coordination entre la D.D.A.S.S. la M.S.A. et la C.A.F. a permis de répartir des unités polyvalentes dans les différents secteurs du département.

C'est ainsi que la permanence du premier mardi de chaque mois à la Mairie de LAPEYROUSE est assurée depuis le départ de Mademoiselle BONHOMME, appelée à d'autres fonctions, par Mademoiselle MONTCOUYOUX, assistante sociale de la D.D.A.S.S.,

qui s'efforcera de conseiller également les ressortissants du régime agricole, comme ceux des autres régimes.

Pour faire face à ces dépenses, et en compensation de l'accroissement des charges résultant de la Décentralisation, un transfert de ressources a été prévu pour que la charge des collectivités territoriales reste en moyenne identique à celle qui existait avant la Décentralisation.

Ces nouvelles ressources sont constituées :

1°- par le versement direct par l'Etat au Département d'une dotation générale de décentralisation. (18,3 millions)

2°- par des recettes fiscales provenant de certains droits de mutation et d'autres taxes et recouvrements.

3°- par le produit de la vignette automobile, dont le montant est fixé chaque année par le conseil général en fonction de ses besoins. (88 millions)
On peut remarquer que notre département est l'un de ceux où le prix de la vignette est le moins élevé (exemple, pour un véhicule de 5 à 7 cv : Marne 328 F, Puy-De-Dôme 350 F, Allier 362 F, Charente-Maritime 448 F)

4°- par la contribution des communes, qui doit rester dans les mêmes proportions qu'avant la décentralisation. Le montant total de la participation des communes pour 1984 s'élève à 69,6 millions de francs, soit près de 20 % du budget de l'aide sociale du département.

Pour l'année 1984, il a été prévu au budget de notre commune un contingent pour dépenses d'aide sociale de 63 000 F, soit un peu plus de 4 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Actuellement, la commune de LAPEYROUSE ne compte que dix personnes bénéficiaires d'aides diverses. Parmi celles-ci, figurent les titulaires de la carte d'invalidité, ce qui a peu d'incidence financière au niveau de la commune. Mais il faut savoir que la participation de chaque commune est fixée en tenant compte de plusieurs critères, notamment de sa population, du montant des impôts qu'elle perçoit, et pour 10 % seulement du nombre de ses ressortissants bénéficiaires de l'assistance. Ceci met en évidence le principe de solidarité entre toutes les communes, qu'elles aient ou non des personnes assistées.

Rappelons au sujet de la carte d'invalidité, qui permet à son titulaire, s'il vit seul, d'être exonéré de la taxe télévision, d'être dispensé de vignette automobile, et de bénéficier d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'Impôt sur le revenu, qu'elle n'est accordée qu'aux personnes pouvant faire état d'un taux d'incapacité d'au moins 80 %. Il est donc instamment conseillé à tous ceux qui n'atteignent pas ce taux de s'abstenir de faire une demande qui n'aurait aucune chance d'être acceptée.

Cérémonie du Souvenir
8 Août 1944 - 8 Août 1984

Le Maire et le conseil municipal ont décidé de fêter le 40ème anniversaire des évènements tragiques du 8 août 1944 qui se sont déroulés à LAPEYROUSE.

C'est en présence de Monsieur le Sous-Préfet, commissaire-adjoint de la République, du docteur TOUCAS, conseiller général, Maire de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE, de Roger MASLE, maire de la commune voisine, des membres du conseil municipal, des représentants des associations d'anciens combattants que s'est déroulé cette manifestation empreinte d'émotion au lieu-dit "La Maison Rouge".

La cérémonie devait débuter par l'accueil des personnalités au son des instruments de la Fanfare de MONTAIGUT qui avait délégué une partie de ses membres.

Puis le maire devait faire la rétrospective des évènements du 8 août 1944, il déclarait notamment :

"En ce jour, nous honorons la mémoire de deux victimes de la barbarie nazie. Deux hommes fusillés en ce lieu : Marcel LAFANECHERE, 35 ans (né le 21 juillet 1909) issu d'une très ancienne famille de LAPEYROUSE, père d'une fillette de deux ans et demeurant à quelques centaines de mètres d'ici et Edmond COCU, un Montluçonnais de près de 48 ans, le plus âgé des maquisards du Chiez.

Marcel LAFANECHERE, enfant du pays, a connu une mort atroce en ce lieu.

L'émotion, la douleur des Lapeyrousiens furent immenses et c'est pour perpétrer ce souvenir qu'aujourd'hui, en ce jour anniversaire, nous apposons cette plaque-souvenir ; LAPEYROUSE n'oublie pas."

Ensuite, Monsieur le Sous-Préfet prit la parole et devait rappeler dans une courte allocution l'esprit de cette manifestation.

" Nous sommes aujourd'hui réunis pour honorer au cours d'une cérémonie combien émouvante la mémoire de ceux à qui nous devons de vivre libres dans un pays délivré de l'oppression.

Il est souhaitable, il est indispensable que cela soit rappelé, notamment à ceux qui, aujourd'hui, et fort heureusement ils sont minoritaires, affectent de s'étonner de telles manifestations, de notre attachement au souvenir des résistants, qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la sauvegarde d'un principe, le plus cher au coeur des hommes : la liberté, et pour que, grâce à cette liberté, nous connaissions une vie empreinte de respect et de dignité.

Si de nos jours, il est de mode pour certains de contester systématiquement les valeurs traditionnelles, il est peut être bon de leur rappeler, que s'ils ont la chance de vivre dans un pays de liberté, ils le doivent à leurs aînés qui ont su dire non, au péril de leur vie, à la domination et à l'arbitraire.

S'il s'avère de nos jours encore, que certains se veulent condescendants, suffisants, voire agressifs à l'égard d'autrui, qu'ils méditent la leçon du passé où leurs aînés subirent le joug et les humiliations de l'ennemi ! Que du moins une journée comme celle d'aujourd'hui, à juste titre célébrée avec éclat et solennité nous incite à un retour sur ce passé tragique, et à en tirer tous les enseignements pour préserver l'avenir !"

Lapeyrouse à l'Honneur

Le 8 octobre dernier, LAPEYROUSE a eu le grand honneur et le plaisir d'accueillir Monsieur René SOUCHON, secrétaire d'Etat auprès de Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

En effet, celui-ci, dans le cadre d'une visite des Combrailles a répondu favorablement à l'invitation que lui a fait le Maire de venir inaugurer les dernières réalisations communales : travaux connexes de remembrement et école maternelle.

Autour du Ministre et du maire, on notait la présence de :
Monsieur le commissaire de la république, préfet de région, Monsieur POURCHON, député, président du Conseil Régional, Monsieur VACANT, député. Monsieur CHARASSE sénateur, conseiller auprès du Président de la République, Monsieur BONY , sénateur Monsieur PADOLY, commissaire-adjoint de la République, Messieurs LECUYER et BONTE vice-présidents du conseil général représentant le Président BOULAY, Le dr TOUCAS conseiller général, Monsieur NERI, vice-président du conseil régional, Monsieur GODARD, adjoint au maire de CLERMONT représentant le sénateur-maire QUILLIOT. Monsieur le colonel de gendarmerie.

C'est vers 16 heures 30 que Monsieur le Ministre est arrivé, venant de SAINT-GERVAIS, accueilli par le Maire et le Docteur TOUCAS, conseiller général Il se rendit en salle du conseil où Monsieur le Maire lui présenta le conseil municipal ainsi que Mesdames et Messieurs les instituteurs et employés communaux.

Ensuite, toutes les personnalités présentes montèrent dans les cars pour la visite des travaux connexes de remembrement. Cette visite se fit avec les explications et commentaires de Messieurs DELBARD et FORMET.

Le cabinet DELBARD avait pris l'excellente initiative d'établir une brochure descriptive des opérations réalisées remise à chacun des participants. Parti par le chemin nouvellement créé du Bourg à Peuchot, la visite des travaux s'est poursuivie par Bonnefond, Le Mont, La Chiraille, Le Cluzeau, Montmirail, Les Bruyères, Les Chemins, La Tuilerie et retour par le C.D.998 avec arrêt en face du futur plan d'eau.

Ce fut ensuite l'inauguration des locaux scolaires sous la conduite de Monsieur Robert DECORPS, directeur d'école et Marcel RIBES, architecte.

Chacun put apprécier la qualité des travaux réalisés et notamment la parfaite finition de ceux de la maternelle. Les visites étant terminées, le Maire et le conseil municipal recevaient leurs hôtes dans les locaux de la Mairie. Autour des personnalités citées précédemment se trouvaient les représentants des administrations de l'Etat et du Département (agriculture, équipement, gendarmerie, éducation nationale) les instituteurs, les géomètres, l'architecte, Monsieur Le Maire de BUXIERES, Messieurs les membres de la commission communale de remembrement, de l'association foncière, Madame et Messieurs les Présidents des associations de LAPEYROUSE, les employés communaux, les entrepreneurs ayant participé aux travaux de remembrement et de réfection des locaux scolaires.

Dans son allocution, le maire, après avoir souhaité la bienvenue à tous devait dire combien était honorée notre commune par cette visite ministérielle.

En effet, déclarait-il "lorsque le 5 août 1980, j'accueillais Monsieur le Sous-Préfet, je lui fis part du caractère exceptionnel d'une telle visite, LAPEYROUSE n'ayant jamais vu de Sous-Préfet depuis de nombreuses années. Qui eût pu envisager que nous aurions aujourd'hui la visite d'un ministre ?"

Le maire, rappelant ainsi l'isolement de la commune à cette extrêmité Nord du département et le fait que certains services départementaux ignoraient en 1977 que la commune faisait partie du département du Puy-De-Dôme.
Mais, devait-il rappeler, les Lapeyrousiens ne veulent pas changer et se trouvent bien dans le département du Puy-De-Dôme. Ils ne le regrettent point en songeant à l'aide que leur a apporté le conseil général pour la réalisation de leurs divers projets élaborés par le conseil municipal.

Le maire devait ensuite charger Messieurs LECUYER et BONTE de transmettre à l'assemblée départementale et à son président Monsieur Arsène BOULAY les plus vifs remerciements de la commune pour l'aide apportée au cours de cette dernière année, le docteur TOUCAS étant le fidèle interprète de la collectivité auprès de l'assemblée départementale.

Il présentait également toutes ses félicitations aux différents intervenants : entrepreneurs, géomètres, architecte pour les travaux réalisés soulignant le caractère exemplaire du remembrement réalisé par Monsieur DELBARD.

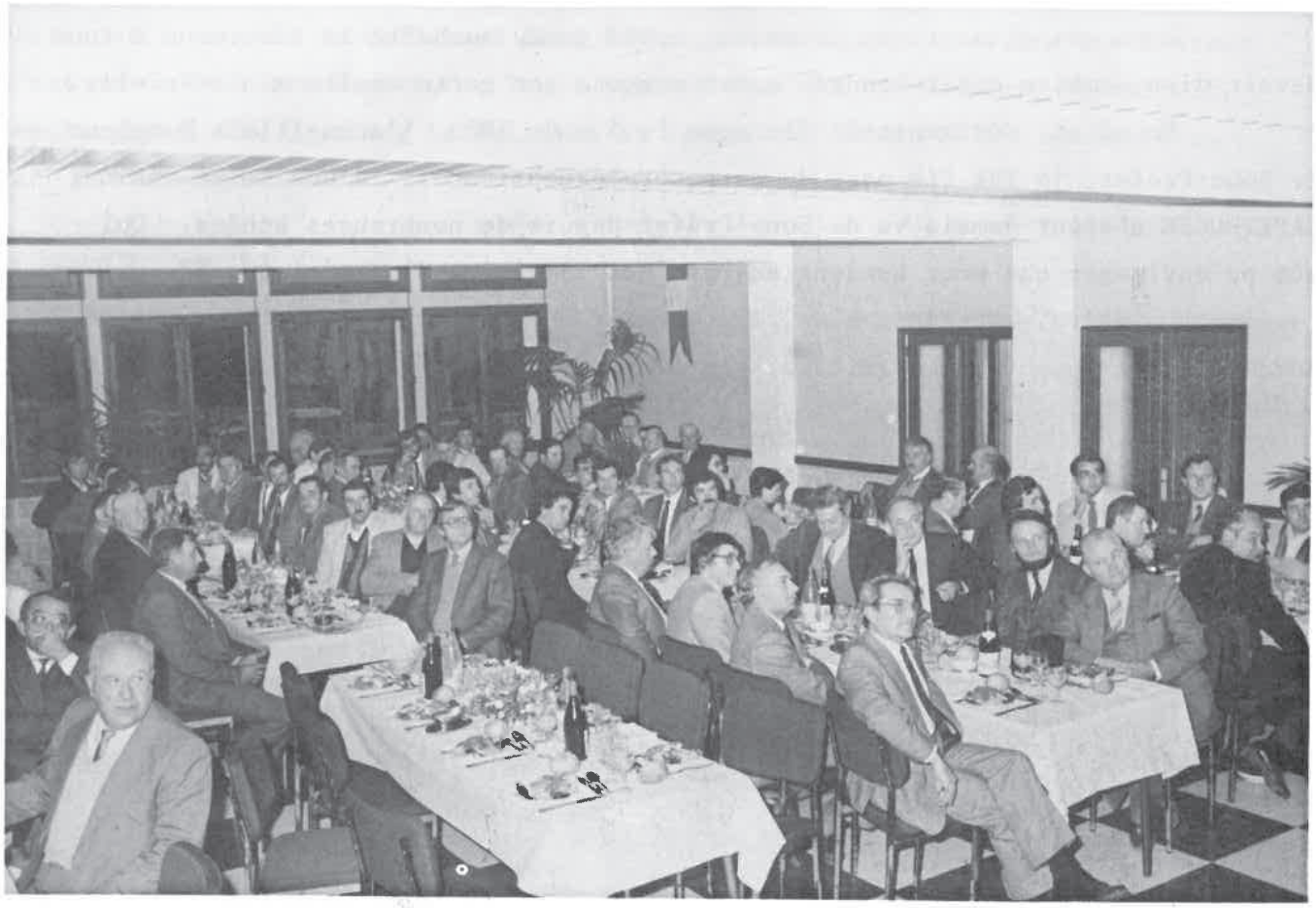

Le docteur TOUCAS, conseiller général, s'est plu à rendre hommage au dynamisme de la municipalité de LAPEYROUSE soulignant que les fonds qui lui sont alloués étaient toujours utilisés au mieux des intérêts communaux.

A son tour, Monsieur le Ministre déclarait que les réalisations de la commune devaient être citées en exemple "vos réalisations sont des moyens puissants pour lutter contre la dévitalisation de cette zone rurale touchée sévèrement par la crise économique." Le ministre devait évoquer aussi d'une façon plus générale les problèmes posés aux agriculteurs en matière d'écoulement des produits laitiers et de la viande. Il devait assurer que le gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour pallier cette situation qui serait peut-être difficile pendant deux à trois années mais qui devrait ensuite connaître des jours meilleurs.

La Fête du 14 Juillet

La fête nationale a été célébrée avec éclat cette année. Elle constitue toujours un moment de grand plaisir pour tous les participants.

La course cycliste pour participants occasionnels se déroulait à partir de 16 heures 30 avec plus de 60 coureurs au départ.

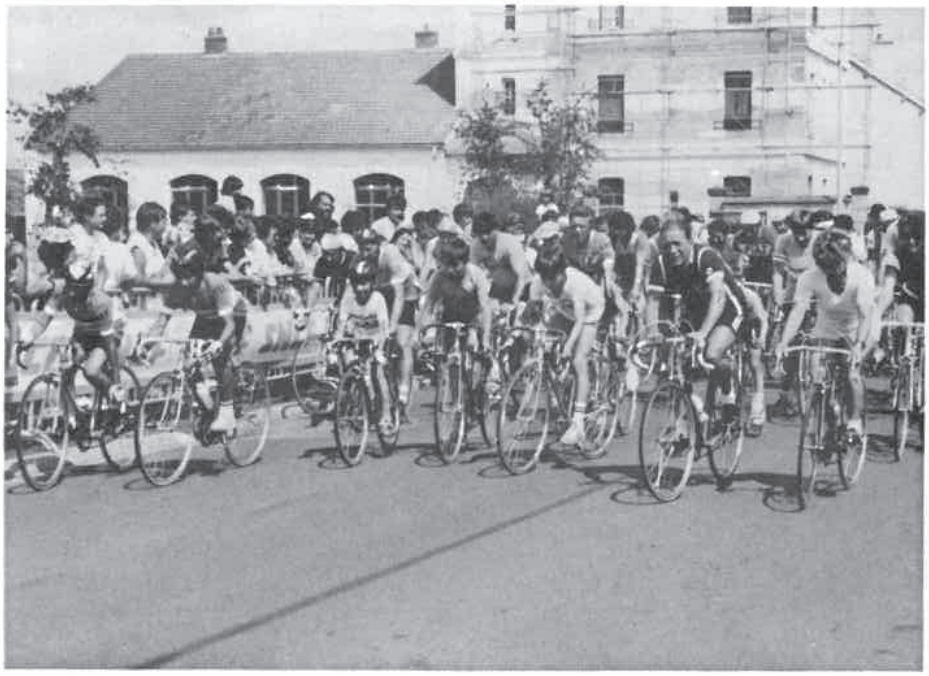

C'était un "lot de qualité" et le circuit sélectionna bien vite les meilleurs. Encore une fois, le plus important n'est-il pas de participer !

Tous étaient présents pour la distribution des coupes et lots sous le parquet-salon. Aux félicitations du maire s'ajoutaient des récompenses bien gagnées tandis qu'à l'extérieur se déroulait le spectacle distrayant des judokas de COMMENTRY.

La soirée devait se poursuivre par la ruée vers le buffet campagnard où plus de 300 repas ont été servis, repas confectionnés de mets locaux par toutes les personnes de LAPEYROUSE. Que tous soient ici remerciés.

La participation du plus grand nombre est indispensable.

Le plus important n'est-il pas de donner plutôt que de recevoir !

Enfin, l'orchestre et le feu d'artifice par la musique et leurs éclats surent allumer les feux nécessaires à la gaieté estivale.

A l'an prochain, encore plus nombreux.

La Vie Associative

L'Union Sportive

Qui eût cru en début de cette année 1984 que les deux équipes de l'union sportive de LAPEYROUSE accèderaient chacune à la division supérieure.

L'équipe réserve méritait amplement cette récompense, elle qui n'avait connu que des victoires ou matches nuls tout au long de la saison 83-84.

Quant à l'équipe première, le suspense fut complet jusqu'au dernier match. Une dernière victoire pour nos jaunes, une défaite pour nos voisins et rivaux de SAINT-ELOY et c'est la joie au soir de ce premier dimanche de Mai pour nos joueurs, leurs dirigeants et tous leurs amis.

Le tournoi du Lundi de Pâques connut le succès habituel de même que le méchoui et le concours de boules fin juillet.

Le tournoi du 5 août vit s'affronter une sélection régionale de fort belle allure à nos joueurs locaux qui durent s'incliner.

Puis, la rencontre des équipes premières de GANNAT et DOMERAT offrit un spectacle de choix aux amateurs du ballon rond.

Après avoir participé à de nombreux tournois et matches amicaux, nos deux équipes, l'une en première division, l'autre en quatrième, ont repris le championnat avec sérieux.

Après le Crédit Agricole, après Monsieur Jean MICHEL, c'est Monsieur LLAVE Germinal de ST-ELOY qui nous a offert un jeu de maillots. Nous remercions vivement ces généreux donateurs.

Cette année, au cours de l'assemblée générale, il a été décidé d'organiser des entraînements pour les jeunes. Tous les samedis après-midi, encadrés par Michel MAHE et Thierry PERRIN, une quinzaine de jeunes de 8 à 15 ans évoluent sur le terrain. Parmi eux, plusieurs viennent de BUXIERES. Tous sont très assidus. Nous les en remercions ainsi que leurs parents.

Que tous ceux qui aimeraient jouer au football n'hésitent pas à venir grossir les rangs, ils seront les bienvenus. L'an prochain, nous espérons pouvoir former une équipe et l'engager en championnat des jeunes.

Le Comité des Fêtes

1984 s'achève, laissant au coeur de chacun d'entre nous, la trace de son existence, ses dates, ses évènements et les souvenirs qui s'y rattachent.

Pour le Comité des Fêtes, association composée de membres actifs, dont la vocation est l'organisation de fêtes et manifestations artistiques, deux dates :

Le 26 MAI :

Jour de l'assemblée générale tenue sous la présidence de Monsieur Paul MERITET, et pendant laquelle le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés. C'est ainsi que figurent maintenant :

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Paul MERITET
Dino BASSI
Jean MERCIER
Philippe PERRONIN
André MICHEL
Marcel OLIVIER
Raymonde ROBEYROLLE
Didier PERRIN
Danielle ROCHET

AU BUREAU :

Président : Paul MERITET
1er vice-président : Dino BASSI
2ème vice-président : Philippe PERRONIN
Trésorier : André MICHEL
Trésorier-Adjoint : Marcel OLIVIER
Secrétaire : Danielle ROCHET
Secrétaire-Adjointe : Raymonde ROBEYROLLE
Membres chargés de la responsabilité des diverses activités :
Jean MERCIER et Didier PERRIN

Les 15-16-17 SEPTEMBRE :

Jour de la Fête Patronale, avec ses traditions ancestrales et ses nouveautés, les dernières appartant aux charmes indélébiles des premières, Jeunesse et Renaissance.

1984 n'aura cependant pas laissé, dans notre mémoire, des Souvenirs synonymes de Soleil, Joie, Foule, enthousiasme.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur notre région, pendant ces trois jours, le froid qui les accompagnait, ont perturbé la bonne humeur coutumière en cette époque de septembre, contraignant la plupart d'entre ous à rester au coin du feu.

Malgré ce contexte atmosphérique si peu propice, les boulistes du samedi se sont appliqués à tutoyer le cochonnet et à casser des boules ...

Les chars garnis de fleurs naturelles, et dont les motifs élaborés témoignaient de l'imagination de leurs créateurs, sont venus agrémenter le bourg...

Le défilé de Tacots 1900 prestigieux et pleins de magie, s'est déroulé au bruit de leurs joyeuses pétérades ... Les manèges ont inlassablement continué leur ronde... Les flonflons des orchestres ont animé notre cité, laissant aux quelques danseurs, la joie de s'adonner, selon leur goût, à leur danse favorite... Le feu d'artifice a illuminé de ses mille étoiles notre ciel lapeyrousien si nuageux en ce dimanche de septembre ... Les cyclistes imperturbables du Lundi, ont gravi la côte du Bourg, encouragés en cela par les primes offertes par les généreux donateurs. La casse aux pots, enchantement des enfants, curieux de leurs découvertes, a clôturé notre fête.

Comme chaque année, Monsieur le Président et tout le conseil d'administration remercient chaleureusement toutes les bonnes volontés qui apportent leur aide sans compter.

Les membres du comité des fêtes, à l'aube d'une nouvelle année, présentent à tous les habitants de LAPEYROUSE, leurs voeux de bonheur et de prospérité. Ils essaieront par leurs manifestations d'apporter un peu de détente à leur vie quotidienne.

Le Foyer Laïc

Après une année un peu perturbée par les grosses réparations, notre foyer a retrouvé son calme. Il ne reste maintenant que quelques coups de pinceau à l'intérieur et tout sera remis à neuf. La salle a déjà pu être louée pour quelques réunions de famille.

Comme les années précédentes, le foyer laïc a organisé :

- la fête des écoles
- un concours de belote
- un concours de tir aux pigeons
- un spectacle de variétés avec des danses du monde entier.

Une nouvelle fois, nos jeunes ont remporté Interjeux 1984 à MALICORNE.

Il a aussi, au cours de l'année, offert un voyage aux enfants des Ecoles qui, malgré le mauvais temps, a permis de visiter le village médiéval d'APREMONT et de passer un moment agréable au Parc des loisirs des Gouttes.

Comme les années précédentes, il a participé à l'organisation de l'arbre de Noël des enfants et des colis aux personnes du 3ème Age aux côtés de la municipalité.

L'année 1984 a vu la naissance d'une section danse qui fonctionne le lundi de 14 h 15 à 15 h 45 pour les enfants du C.E. et du C.M. et d'une section Gym d'entretien qui fonctionne le mardi de 20 h 15 à 21 h 45 pour les adultes.

Quand paraîtra ce bulletin, les dirigeants du foyer seront en train de classer les nombreuses photos et les différents objets prêtés en vue de "l'exposition LAPEYROUSE-AUTREFOIS". Pour des raisons d'organisation, cette exposition prévue pour la mi-décembre a été repoussée aux 12 et 13 janvier prochain. Que ces quelques lignes nous permettent de remercier tous ceux et celles qui, par leur présence ou leur participation ont assuré le succès de nos manifestations.

Pour 1985, le foyer vous invite :

- à son exposition les 12 et 13 janvier avec séance de projection de diapos anciennes le samedi 12 à partir de 20 heures. Entrée gratuite.
- à son assemblée générale le samedi 19 janvier.
- à sa traditionnelle potée auvergnate le samedi 9 février
- à sa fête des écoles fin mars, et courant mai concours de tir aux pigeons.

Le spectacle de l'année sera Interjeux 85 au début juillet à LAPEYROUSE.
Au cours de l'été, le foyer organisera sans doute un samedi pétanque dans le cadre de l'animation estivale.

Club du 3e Age

Samedi 7 janvier 1984 : malgré la saison d'hiver, l'ambiance était plutôt chaude dans la salle de la cantine à LAPEYROUSE. En effet, dès 13 heures 30, les premiers convives se pressaient dans la salle où les tables coquettement dressées, aiguisaient déjà l'appétit. L'accueil des responsables était chaleureux. A l'entrée était déposée l'urne destinée au vote pour le renouvellement de cinq membres du conseil d'administration :
René BRUN - Ferdinand CARTE - Noël JAUBERT - Raymond PASQUIER - Andrée ROCHET -
Tous ont été réélus. Sur 222 adhérents, 142 suffrages ont été exprimés.
Ensuite, à 15 heures 30, c'était le goûter offert gratuitement aux 125 personnes présentes. Cette belle journée pour les anciens se prolongea par des chansons, histoires qui maintiennent l'ambiance jusqu'aux premières notes de musique égrenées par Béatrice et Pascal TIXERONT bientôt rejoints par notre ami Jean-Philippe CHARVEYRON. Mais le temps passe vite et c'est vers 23 heures que l'on se sépare.

11 février 1984 : Réunion du conseil d'administration à BUXIERES, 13 membres sont présents, il est procédé au renouvellement du bureau, Madame Andrée ROCHET est nommée secrétaire-adjointe. Plusieurs questions ont été à l'ordre du jour entre autres le menu pour le déjeuner d'avril.

7 avril 1984 : Rendez-vous à 12 heures salle de la cantine à LAPEYROUSE pour les adhérents de l'amicale où les attend un menu soigneusement choisi par les responsables et préparé par Monsieur et Madame ROCHE, apprécié de tous les convives par sa qualité et sa présentation. Son prix est fixé à 50 F par personne dont 20 F financé par la Caisse. MENU : apéritif, galantine volailles, brochet sauce mayonnaise, légumes, rôti de veau, salade, fromages, tartes, fruits, café, digestifs, Vins blanc et rouge et servi par nos serveuses habituelles.

Pour prolonger cette soirée, un chanteur de MONTVICQ vint distraire l'assistance par ses chansons anciennes et fut très applaudi, ensuite, nos musiciens jouèrent quelques airs d'accordéon pour les amateurs de danses jusqu'à 23 heures puis la soupe à l'oignon est servie avant de se quitter à 24 heures.

26 mai 1984 : c'est massivement et par un temps maussade que les adhérents répondirent à l'invitation qui leur était adressée, ils se retrouvèrent à 6 heures 30 pour le départ de LAPEYROUSE, occupant les deux cars panoramiques qui devaient les conduire dans la région de BORT-LES-ORGUES. Le casse-croûte tiré du sac est pris à LA BOURBOULE. A l'arrivée, c'est la promenade en vedette sur le barrage où chacun a pu admirer les gorges de la Dordogne. Cette promenade fut appréciée par les commentaires qui nous ont été donnés. Puis ce fut le déjeuner très soigné à la Gare de BORT. L'après-midi, visite de la centrale électrique, la retenue du barrage, le château de Val et enfin le retour, avec un arrêt à PONTAUMUR, permettaient à tous de conserver un mémorable souvenir de cette sortie amicale et familiale des anciens des deux communes BUXIERES et LAPEYROUSE.

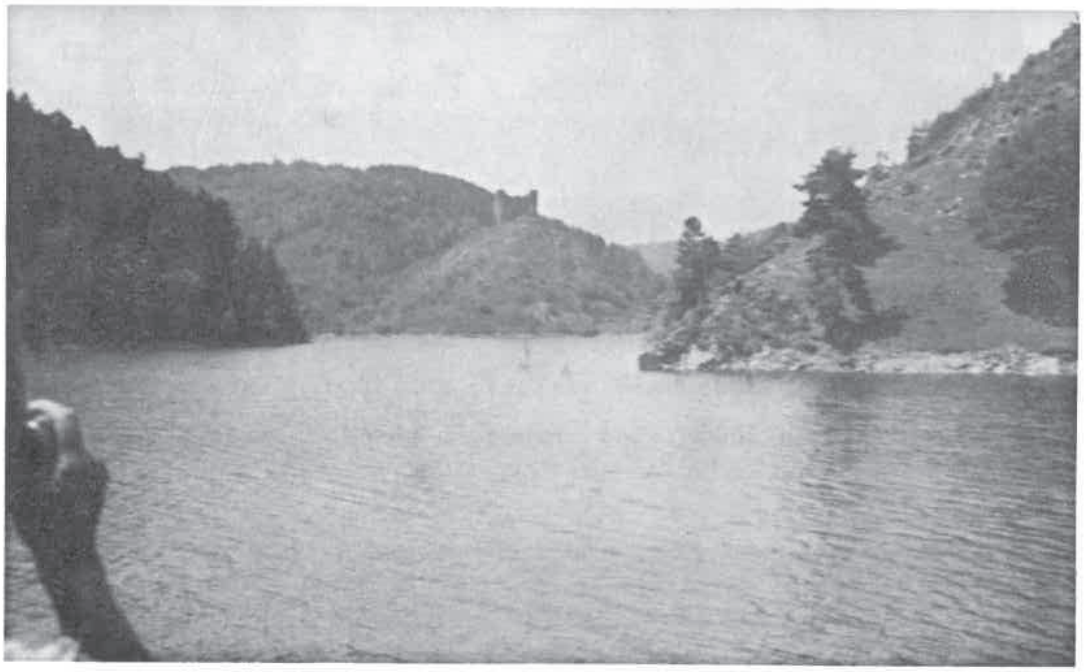

13 octobre 1984 : Pour les membres de l'amicale, ce fut incontestablement la journée des retrouvailles à l'occasion du repas regroupant 130 convives tous heureux de passer quelques instants de détente totale au sein de leur association. Chaque année, un programme de manifestations et festivités des plus variées est offert. Celle de samedi, honorée de la présence de Jean MICHEL et Roger MASLE ne pouvait que se solder par une réussite totale tant il faisait bon vivre dans cette salle de la cantine. Il fallait tout de même laisser une place aux amuseurs, chanteurs et danseurs.

Comme les années précédentes, les responsables de l'amicale et les adhérents remercient bien vivement les municipalités, la société de secours minière pour leurs subventions, les dons personnels ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé pour le succès enregistré en 1984.

Lapeyrouse Animation

LAPEYROUSE-ANIMATION a fêté son premier anniversaire le jour de son assemblée générale le 17 novembre dernier, avec à l'ordre du jour, le renouvellement de quatre membres du conseil d'administration, ceux-ci étant démissionnaires pour des raisons familiales.

Le bureau et le conseil d'administration se trouvent donc composés actuellement comme suit :

- Présidente : Christiane MICHARD
- Vice-Présidente : Nicole TOURRET
- Secrétaire : Gisèle THEVENIN
- Secrétaire-Adjointe : Raymonde ROBEYROLLE
- Trésorière : Nadine MICHEL
- Trésorière-Adjointe : Geneviève GUILLOT

- Eliane MANSERI
- Bernadette THEVENIN
- Madeleine LANDRIEVE
- Nadine GUILLET
- Nicole MARTEAUX
- Christine DUFRAIGNE

Les membres démissionnaires étant la secrétaire-adjointe, Nicole MARQUEBREUCQ, Sylvie COMTE, Danielle et Michèle PERRIN.

Nos activités pour l'année 1983-1984 furent celles-ci :

28 décembre : Fête de NOEL

24 mars : CARNAVAL

14 avril : un film apprécié de tous les enfants

21 juin : fête de la musique et feu de la St-Jean avec la participation de Radio-Montaigut et le groupe vocal de Louroux-De-Bouble

14 juillet : participation à la fête avec une représentation de judo de l'association de judo de Commentry

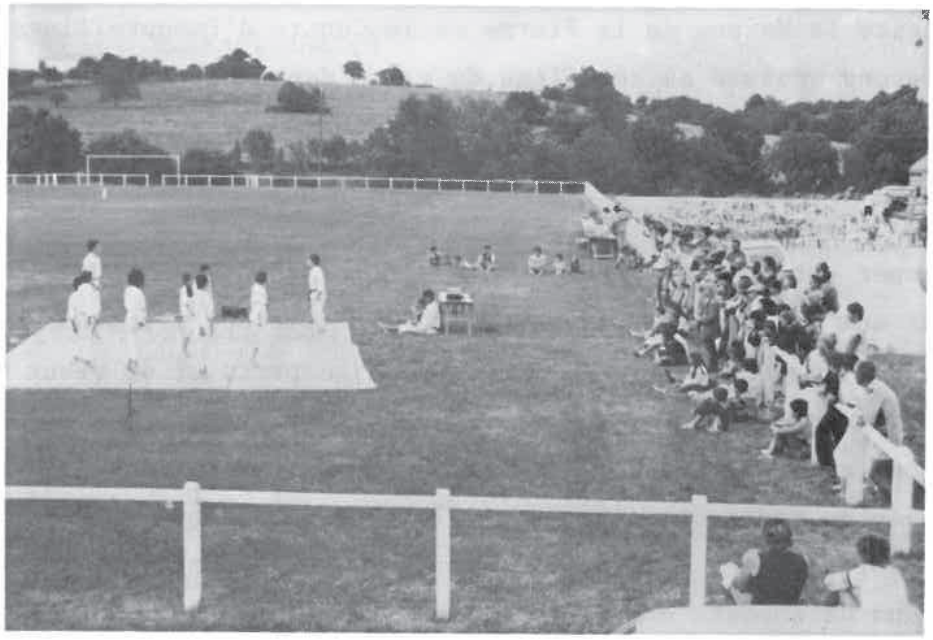

Nos randonnées pédestres : tous les premiers dimanches de chaque mois ont lieu des randonnées pédestres permettant de découvrir LAPEYROUSE après remembrement.

Nos projets :

Le 16 décembre 1984 et le 21 janvier 1985, un film avec en avant-programme les actualités lapeyrousiennes filmées gracieusement par Monsieur René GUILLOT.

Le 2 février : séance récréative avec le Foyer Laïc

Au programme : théâtre enfants et théâtre inter-âge, Madame MERITET présentera des danses, scketches, etc...

Courant mars : carnaval suivi d'un thé ou apéritif dansant.

Sortie promenade à VERNINES avec l'accord des parents.

Nous précisons que deux stagiaires viennent tous les mercredis apportant leur aide et leur savoir de façon très efficace.

D'autres activités se préciseront au cours des prochains mois.

La première partie de cette année est consacrée au théâtre et la deuxième au milieu naturel et humain.

Nous remercions vivement l'appui de la municipalité, de la mutualité sociale agricole, les dons nous permettant d'encourager nos efforts, que tous soient assurés de la reconnaissance de l'association.

La Page des Retraités

Pendant l'année 1984, nous avons poursuivi nos activités bi-mensuelles avec la même assiduité, retrouvé le même plaisir et un nombre de participants toujours plus important. Aux jeux divers, aux projections de films, diapositives, nous avons ajouté à notre programme de cette année, trois sorties touristiques.

Le 10 mai : à VOLVIC

Nous avons visité la Maison de la Pierre et le Centre d'Embouteillage des Eaux, puis RIOM où nous avons assisté au soufflage du verre dans une entreprise du quartier du Marais, après un déjeuner à CHATEL-GUYON. Le chemin du retour choisi était celui des gorges de Chouvigny que nous avons emprunté en fin de soirée.

Le 7 juin : en Haute-Auvergne.

Le petit déjeuner est pris à CHAMPEIX, nous sommes passés à CONDAT, ville aux nombreuses villas aux toits d'ardoises, autrefois patrie des marchands de toiles, puis MAURIAC,et SALERS, magnifique cité, ensemble de remparts et de vieux hôtels groupés sur un piton dominant la Planeze. Après un menu touristique pris à l'hôtel des remparts, le retour s'est effectué par le Col de Neronne, le cirque et la vallée de Falgoux, creusée au cours des siècles par les glaciers. Puis, BORT où nous avons visité les célèbres orgues et grottes, admiré la vue superbe de la ville, de son barrage sur fond de sommets enneigés du Sancy au Puy-Mary.

Le 20 septembre :

Profitant d'un été tardif, une sortie en voitures particulières par NERIS-LES-BAINS, puis le barrage de Rochebut, le Pont Suspendu, CHAMBON-SUR-VOUEZE et la collégiale a été organisée. Nous avons pris un déjeuner copieux et bien servi au Lion D'Or avant le retour par EVAUX-LES-BAINS et MARCILLAT.

Nous bouclerons notre programme par un repas de fin d'année servi à la salle polyvalente. Ce supplément ne nous empêche cependant pas de participer aux activités de toutes les associations de plus en plus nombreuses dans notre commune.

Ainsi, chacun, selon ses goûts, peut favoriser son épanouissement et apprécier les avantages des locaux et installations mises à la disposition de tous.

État Civil

NAISSANCES :

7 février 1984 : Mickaël MARTIN
1 mars 1984 : Philippe Jean-Michel JUNIET
13 juin 1984 : Bruno PERRIN
21 juin 1984 : Virginie PERRIN
4 juillet 1984 : Armelle PERRIN
11 juillet 1984 : Ludovic DELANNOY
24 novembre 1984 : Vanessa MARTIN

MARIAGES :

28 janvier 1984 : Didier Maurice PERRIN et Danielle Véronique PASSEFONS
28 avril 1984 : Daniel Roland Marcel MARTEAUX et Nicole Danièle HERNANDEZ
1 septembre 1984 : Charles Louis Christian VINCENS-GENOD et Marie-Aleth Marthe Suzanne DUVAL
27 octobre 1984 : Thierry Daniel BERNARD et Nicole DANIEL

DECES :

4 janvier 1984 : Antoine Maxime NEUVILLE ..... LAPEYROUSE
22 janvier 1984 : Jean Eugène DURANTHON ..... MONTLUCON
23 janvier 1984 : Jean-Baptiste Léon LAPORTE ..... MONTLUCON
31 janvier 1984 : Léon PHILIPPON ..... MONTAIGUT
2 avril 1984 : Jean Joseph COURTADON ..... MONTAIGUT
20 juin 1984 : Antonin Jules TOURRET ..... MONTLUCON
12 juillet 1984 : Alphonse Maurice MOLLARD ..... MONTLUCON
5 septembre 1984 : Jeanne Clémence ALASSIMONE veuve DANIEL..... LAPEYROUSE
10 septembre 1984: Marie Céline ANDRE veuve MARION ..... MONTLUCON
10 septembre 1984: Germaine BOYER veuve ANDRE ..... MONTLUCON
28 novembre 1984 : Marcelle Mathilde BERTHON veuve ROBERT ..... MONTLUCON
5 décembre 1984 : Berthe BEAUSEJOUR veuve BUVAT ..... LA CELLE

vous êtes tous
conviés à la :

REUNION PUBLIQUE d'information.

dimanche 27 janvier
10h.

Salle de la mairie.

IMP. BÉRILLON
63260 AIGUEPERSE